

HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h

Départ échelonné: 17h à 18h

Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30



pré et post accueil : tous les enfants seront accueillis dans la salle du groupe des 3/6 ans.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BEATEP

1 directeur adjoint diplômé BPJEPS

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA ou diplômés équivalents

NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.

Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

DATES INSCRIPTIONS Noël 2024

Habitants Nivillac et communes conventionnées* :

à partir du 09 décembre

Habitants des communes non conventionnées : à partir du 16 décembre

Les inscriptions sont à faire via le portail « monespacefamille »

TARIFS à partir du 1er septembre 2024

Habitants de Nivillac et communes conventionnées*

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	5.40€	9.10€	10.30€	11.60€	12.80€
1/2 journée	2.75€	4.60€	5.20€	5.85€	6.45€
Repas	3.90€	3.95€	4.00€	4.05€	4.10€
Pré et post accueil	0.49 le 1/4h	0.50 le 1/4h	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h

Hors convention

Tranches	0 à 600€	601 à 850€	851 à 1050€	1051 à 1250€	> 1250€
Journée	Tarif unique à 19.25€				
1/2 journée	Tarif unique à 9.63€				
Repas	Tarif unique à 8.30€				
Pré et post accueil	Tarif unique à 0.61€ le 1/4 d'heure				

Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être.

Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune www.nivillac.fr



Accueil de loisirs Pla et' copains

Vacances de Noël du 30/12/2024 au 03/01/2025

Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs 56130 Nivillac
02.99.90.82.12
enfancejeunesse@nivillac.fr

